

**Procès-verbal de la séance
du Conseil Communal d'Oron
tenue le lundi 25 mars 2024
à la grande-salle d'Ecoteaux**

Présidence : M. André Locher
Scrutateurs : Mme Maude Chollet
M. Victor Agassiz
Secrétaire : Mme Lorraine Bard

Le Président, M. André Locher, ouvre la séance du Conseil Communal à 20h00 et souhaite la bienvenue aux Conseillères et Conseillers, aux membres de la Municipalité, au personnel communal ainsi qu'aux représentants de la presse et au public. Il fait une mise à jour sur le fonctionnement du bureau et les délais à respecter. Une interpellation a été déposée le 14 mars dernier et il propose que l'ordre du jour soit modifié avec l'ajout de cette interpellation.

Ordre du jour modifié

1. Appel
2. Assermentations de M. Rosset Cédric en remplacement de M. Grandchamp Jean-Claude et M. Sonnay Vincent en remplacement de M. Ottet Cédric
3. Procès-verbal du 4 décembre 2023
4. Communication du bureau
5. Communication de la Municipalité
6. Nomination d'un nouveau membre à la commission des finances
7. Présentation du rapport intermédiaire de la commission de gestion sur la construction du nouveau collège d'Oron-la-Ville
8. Préavis municipal no 01/2024
Règlement du Conseil communal
9. Interpellation de Mme Hutmacher
Pour une chambre funéraire à disposition de la population d'Oron
10. Divers et propositions individuelles

Appel

- 54 Conseillers sont présents sur 63. Le quorum étant atteint, le Président ouvre formellement la séance.

Assermentation de M. Rosset Cédric en remplacement de M. Grandchamp Jean-Claude et M. Sonnay Vincent en remplacement de M. Ottet Cédric

- **Le Président du Conseil** informe qu'il faut assermenter M. Rosset Cédric en remplacement de M. Grandchamp Jean-Claude qui avait démissionné au 31 décembre 2023, et M. Sonnay Vincent en remplacement de M. Ottet Cédric, qui a démissionné le 5 février 2024 avec effet immédiat.
- **Le Président du Conseil** donne lecture de la prestation de serment.
- **M. Cédric Rosset** prête serment et devient officiellement membre du Conseil Communal.
- **M. Vincent Sonnay** prête serment et devient officiellement membre du Conseil Communal.

56 conseillers sont présents (sur 65) après ces assermentations.

PV du 4 décembre 2023

- **Le Président du Conseil** demande s'il y a des corrections/modifications du procès-verbal.
- **M. Frédéric Chenevard**, fait la remarque qu'à la suite de son intervention en page 5, il avait rajouté « compte 3546 Maison des Jeunes à Ecoteaux », sur le montant de CHF 25'000.- pour de l'entretien alors qu'il s'agit d'une donation. Un cadeau ne se refuse certes pas, en principe, simplement il faut aussi faire attention aux arrières de la Commune.
- **Le Président du Conseil** annonce que le PV sera archivé avec les corrections demandées.

Communications du bureau

- **Le Président du Conseil** informe que les dernières votations du 3 mars ont rencontré un succès sans précédent. Beaucoup de personnes sont venues au bureau de vote avec leurs enveloppes, votant pour la première fois, elles avaient un doute sur la manière de faire. 2'292 bulletins ont été traités.
- Il demande aux membres du conseil de vérifier régulièrement le fonctionnement de leur adresse courriel afin d'éviter des problèmes de communications.

Communications de la Municipalité

- **M. Olivier Sonnay, Syndic**, souhaite la bienvenue aux Conseillers, aux collaborateurs, à la presse et au public. Il fait les annonces suivantes :
 - Auberge communale à Palézieux : un nouveau tenancier a été trouvé en la personne de M. Eric Nonnenmacher. Une remise aux normes sanitaires doit être effectuée avant la réouverture en juin 2024. L'appartement sera refait ultérieurement.
 - Dépôt au Canton des dossiers PDCom et PACom, bilan redimensionnement
 - Quartier de La Sauge (la Clé des Champs) : premières enquêtes publiques dans le courant de l'été avec la première étape de 250 logements.
 - Tour de Romandie : il donne un aperçu de l'étape et lance un appel pour des bénévoles.

- Projection du film « Oron 1969 » en fin de séance.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal**, informe de ce qui suit :
 - 30km/h vers la gare de Palézieux-Gare : une demande a été déposée au canton.
 - Bilan des enquêtes publiques d'Oron-la-Ville : 14 oppositions et observations, suite de la procédure.
 - Le Clos d'Oron vin rouge – millésime 2023 est encore disponible.
- **M. Thierry Menétrey, Municipal**, indique :
 - Mise en place de bornes électriques à Palézieux-Village en plus des deux bornes déjà en service à Oron-la-Ville.
- **Mme Monique Ryf, Municipale**, annonce :
 - Point sur l'avancement du projet du local des jeunes à Oron-la-Ville : un éducateur a été engagé à 70% à partir du 1^{er} juillet 2024.
 - Passeport Vacances : lance un appel aux bénévoles et informe que les 12 communes concernées soutiennent ces activités.
- **M. Romain Richard, Municipal**, indique :
 - La fin des travaux des infrastructures sportives à Oron-la-Ville
 - Rendez-vous des mardis pour les + de 60 ans : vif succès et remerciements aux bénévoles.
 - PECC, préavis du Canton
 - Bilan patinoire, saison 2023-2024 : très bon retour de la gérante de la saison qui va normalement continuer pour la saison prochaine.

Nomination d'un nouveau membre suppléant à la commission des finances

- **Le Président du Conseil** annonce qu'il faut nommer un nouveau membre suppléant à la commission des finances en remplacement de M. Cédric Ottet. Il informe que M. Michel Bovy a été nommé nouveau Président de la commission et que M. Simon Rod, qui était suppléant, devient membre.
- **M. Steve Mercanton** propose M. Daniel Pasche.
- **Le Président du Conseil** constate qu'il n'y a pas d'autre candidature. Il passe au vote.

M. Daniel Pasche est élu membre suppléant de la commission des finances.

Présentation du rapport intermédiaire de la commission de gestion sur la construction du nouveau collège d'Oron-la-Ville

- **Le Président du Conseil** rappelle la marche à suivre pour la remise des rapports et passe la parole à la Présidente de la commission de gestion.
- **Mme Sandra Feroletto**, Présidente de la commission de gestion, donne lecture du rapport de sa commission.
- **Le Président du Conseil** remercie les membres de la commission pour le travail effectué et ouvre la discussion.
- **Mme Muriel Vernier** donne lecture du texte suivant :

« Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Municipaux, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Après avoir entendu le rapport intermédiaire de la commission de gestion, en tant que représentante du groupe des Verts, nous souhaitons poser une question à la municipalité au sujet des aménagements extérieurs du nouveau collège d'Oron. Suite à la consultation du dossier technique et des plans, nous relevons que le projet initial incluait une intention marquée de mettre en avant des préoccupations de végétalisation et d'aménagements extérieurs. Or ces éléments d'aménagement extérieurs sont à ce jour timides et de notre point de vue insuffisants. Une amélioration de cette situation est-elle prévue ? Il nous semble important de poser cette question maintenant, du fait que le rapport intermédiaire de la commission de gestion fait état d'un bouclage non finalisé, et donc d'un budget manifestement encore ouvert ».

- **M. Olivier Sonnay, Syndic**, indique qu'il y a eu des contraintes avec les aménagements extérieurs et qu'il faut rester prudent avec le crédit de construction. La subvention du canton ne sera pas versée cette année et les comptes ne pourront pas être bouclés en 2024. Il fait part de l'opération « cour verte », via la fondation Federer. La commission se réunit avec la Municipalité au mois de juin.
- **Le Président du Conseil** constate que la parole n'est plus demandée. Il passe au point suivant.

PREAVIS N° 01/2024 Règlement du conseil communal

- **Le Président du Conseil** passe la parole à la Rapporteuse de la commission ad hoc.
- **Mme Céline Dovat**, Rapporteuse de la commission ad hoc, donne lecture du rapport de sa commission.
- **Le Président du Conseil** remercie les membres de la commission pour le travail effectué et ouvre la discussion sur le préavis en général. La discussion n'est pas demandée. Il informe que l'amendement de la commission ad hoc : Art. 39, lettre b : « *les éventuelles commissions thématiques*, qui sont créées pour 5 ans. Leurs membres sont élus pour la durée de la législature » a été soumis et accepté à la juriste de l'Etat de Vaud.
- **M. Steve Mercanton** dépose un sous amendement : Amendement suivant de l'art. 39, lettre b :
« Les éventuelles commissions thématiques sont mises en place pour la durée de la législature. Leurs membres sont élus pour la durée de la législature ».
- **Le Président du Conseil** annonce qu'il a également consulté la juriste et cette dernière a constaté que le sous-amendement est mieux. Comme la discussion n'est plus demandée, le Président passe au vote sur le sous-amendement.

Résultat : Le sous-amendement suivant de l'art. 39, lettre b :

« Les éventuelles commissions thématiques, sont mises en place pour la durée de la législature. Leurs membres sont élus pour la durée de la législature »

est accepté à l'unanimité.

- **M. Patrick Minet** annonce l'amendement suivant : La modification demandée porte sur l'article 81 du nouveau règlement du conseil communal. En effet, celui-ci parle du second débat sans que la notion de second débat et de ses modalités ne soit introduite. Je propose donc que soit réintroduit le texte prévu à l'article correspondant du règlement type en ajoutant comme premier alinéa à l'article 81 la phrase suivante :
« Lorsque, immédiatement après l'adoption d'un objet à l'ordre du jour, le tiers des membres présents demande que cet objet soit soumis à un second débat, il doit être procédé à ce dernier dans la plus proche séance. »
- **Le Président du Conseil** précise que cet article était bien dans le règlement type de base du canton.

- **M. Florian Meyer** constate qu'il faut simplement remettre l'article qui a été supprimé par erreur.
- **Le Président du Conseil** passe au vote sur l'amendement de M. Minet, comme la parole n'est plus demandée.

Résultat : Amendement de M. Minet : La modification demandée porte sur l'article 81 :

« Lorsque, immédiatement après l'adoption d'un objet à l'ordre du jour, le tiers des membres présents demande que cet objet soit soumis à un second débat, il doit être procédé à ce dernier dans la plus proche séance. »

est accepté avec 3 abstentions.

- **Le Président du Conseil** continue la discussion sur le préavis en général. Il constate que la parole n'est pas demandée et passe au vote sur ce préavis.

Résultat : le Préavis 01/2024 est accepté à l'unanimité.

Interpellation de Mme Hutmacher Pour une chambre funéraire à disposition de la population d'Oron

- **Le Président du Conseil** passe la parole à Mme Hutmacher.
- **Mme Anouk Hutmacher** présente son interpellation.
- **Le Président du Conseil** demande s'il y a le soutien de 5 membres du Conseil. Il constate que c'est largement le cas et ouvre la discussion.
- **M. Eric Ramseyer, Municipal**, informe qu'une réponse sera donnée lors de la prochaine séance du conseil communal.
- **Le Président du Conseil** a pris note et clôt ce point de l'ordre du jour.

La résolution sur l'interpellation de Mme Hutmacher « Pour une chambre funéraire à disposition de la population d'Oron » est reportée au prochain conseil communal.

Divers et propositions individuelles

- **Le Président du Conseil** ouvre la discussion.
- **M. Jérôme Vinay** constate que nous sommes à la mi-législature. Il demande si c'est possible d'avoir un bilan du plan de législature.
- **M. Olivier Sonnay, Syndic**, informe que les dossiers sont traités les uns après les autres et qu'ils sont disponibles sur le site internet de la commune. Il va regarder pour faire un bilan pour la prochaine séance du conseil.
- **M. Pierre-Vincent Baechler** demande quand les travaux sur les chemins des Battus et Chômeurs seront terminés.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal**, répond que, suite aux tempêtes, les chemins ont été fermés par sécurité. Des coupes de bois vont bientôt être terminées. Difficile de donner une date de réouverture, il faudra voir la météo.
- **Mme Katia Borlat**, donne lecture du texte suivant :
 « Monsieur le Président,
 Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,
 Chers collègues,

Je me permets d'intervenir concernant les aménagements paysagers de la traversée de Palézieux-Village, ceci suite au navrant constat de l'abandon de quasi toute forme de végétalisation au profit de béton et de pierres de différentes tailles.

A l'heure où l'entier des villes de notre canton cherche à reverdir et à arboriser la moindre parcelle de terrain disponible afin de lutter contre le réchauffement climatique et d'offrir un maximum d'ombre et de bien-être visuel à sa population, il est plus que déroutant de voir que notre chère Commune d'Oron, riche de sa paysannerie, transforme à contrario toute parcelle de terrain disponible dans nos localités en désert caillouteux hostile à toute forme de biodiversité.

Certains seront tentés de dire qu'il y a bien assez de place pour la biodiversité dans nos campagnes. Je serais tentée de leur répondre que la pression sur le territoire se fait de plus en plus forte, que ce soit par l'urbanisation ou par les besoins de nourrir la population. Ainsi il est bon en tout lieu de promouvoir la création d'espaces naturels. Je me doute fort que la réponse sera tournée vers un souci d'économie pour la commune, et de temps pour ses employés du service des parcs. Cependant, j'avoue ressentir une certaine incompréhension à vos choix alors que vous vous lancez dans un plan climat qui promeut la lutte contre le changement climatique et l'adaptation aux conséquences de ce dernier.

N'est-il pas envisageable de retravailler un tant soit peu l'aménagement effectué à ce jour ? Et surtout, serait-il possible d'apporter plus d'attention à nos futurs aménagements paysagers, afin qu'ils soient plus végétalisés ?

Je vous remercie pour votre attention »

- **M. Thierry Menétrey, Municipal**, informe que les aménagements ne sont pas terminés. Des cailloux vont rester mais des plantes/arbustes vont être plantés.
- **M. Steve Mercanton** demande si la commune a regardé pour acquérir la parcelle de terrain située vers le fitness à Oron-la-Ville qui est à vendre.
- **M. Olivier Sonnay, Syndic**, confirme que la Municipalité a regardé, mais que le prix est très élevé. Il y a d'autres terrains et possibilités en vue.
- **Mme Maude Chollet** remercie la Municipalité et les employés communaux pour les travaux effectués à l'abri forestier à Chesalles-sur-Oron. Elle se réjouit de voir que les villages alentours ne sont pas oubliés et de pouvoir l'inaugurer lors de la prochaine manifestation.
- **Le Président du Conseil** clôt ce point de l'ordre du jour comme la parole n'est plus demandée. Il remercie les membres du Conseil d'être venus ce soir et souhaite à tous une excellente fin de soirée. Il invite le conseil à visionner le film « Oron 1969 ».

La séance est levée à 21h40.

Procès-verbal accepté par le Bureau du Conseil, le 15 avril 2024

Au nom du Conseil communal

Le Président	La Secrétaire
	
André Locher	Lorraine Bard

